



Comptabilités

Revue d'histoire des comptabilités

8 | 2016

Archéologie de la comptabilité. Culture matérielle des pratiques comptables au Proche-Orient ancien

Écrire, compter, mesurer : comptabilité du grain dans le palais de Mari sur le Moyen Euphrate (XVIII^e siècle av. J.-C.)

Archéologie de la comptabilité. Culture matérielle des pratiques comptables au Proche-Orient ancien

Writing, Counting, Measuring : Grain Accounting in the Palace of Mari on the Middle Euphrates (18th century BC)

Schreiben, zählen, ausmessen: Die Kornabrechnung im Palast von Mari am Mittellauf des Euphrats (18. Jh. v. Chr.)

Escribir, contar, medir: contabilidad del grano en el palacio de Mari en el Medio Éufrates (siglo XVIII a.C.)

Grégory Chambon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/1907>

ISSN : 1775-3554

Éditeur

IRHiS-UMR 8529

Référence électronique

Grégory Chambon, « Écrire, compter, mesurer : comptabilité du grain dans le palais de Mari sur le Moyen Euphrate (XVIII^e siècle av. J.-C.) », *Comptabilités* [En ligne], 8 | 2016, mis en ligne le 20 juin 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/1907>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Écrire, compter, mesurer : comptabilité du grain dans le palais de Mari sur le Moyen Euphrate (XVIII^e siècle av. J.-C.)

Archéologie de la comptabilité. Culture matérielle des pratiques
comptables au Proche-Orient ancien

*Writing, Counting, Measuring : Grain Accounting in the Palace of Mari on the
Middle Euphrates (18th century BC)*

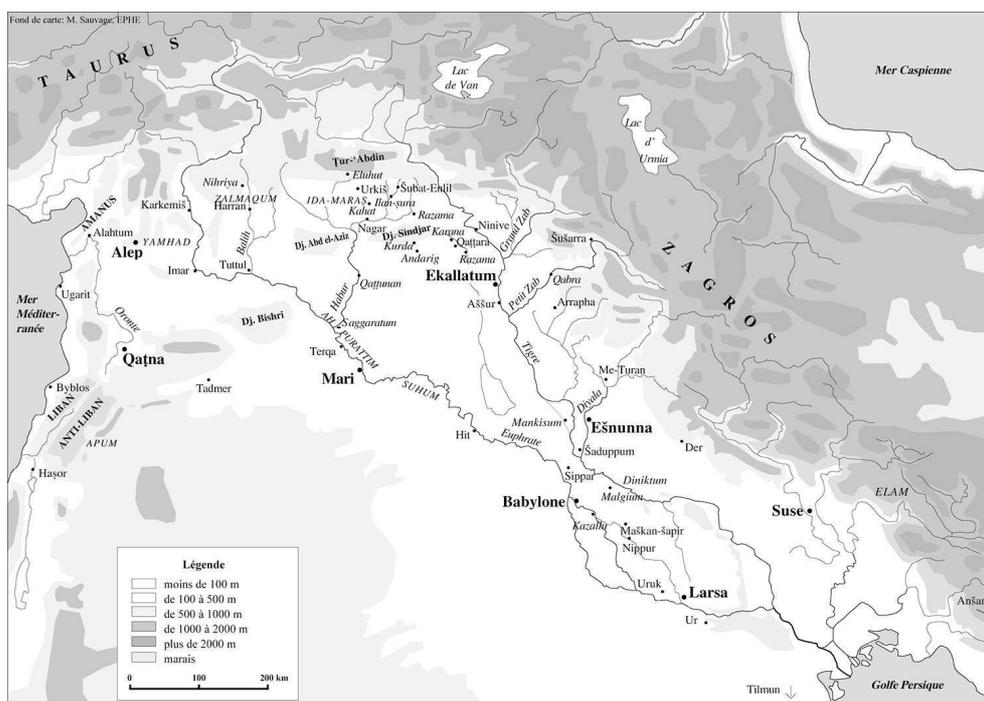
*Schreiben, zählen, ausmessen: Die Kornabrechnung im Palast von Mari am
Mittellauf des Euphrats (18. Jh. v. Chr.)*

*Escribir, contar, medir: contabilidad del grano en el palacio de Mari en el Medio
Éufrates (siglo XVIII a.C.)*

Grégory Chambon

- 1 Parmi les milliers de textes comptables datant de la période dite « paléobabylonienne » et retrouvés sur des sites archéologiques en Irak et en Syrie, ceux trouvés dans le palais de la ville antique de Mari (XIX^e-XVIII^e siècles av. J.-C.) constituent une mine d'informations sur la comptabilité antique¹.

Fig. 1 : carte du Proche-Orient à l'époque des archives de Mari



Dans Charpin D. et Ziegler, N., Mari et le Proche-Orient à l'époque amorrite : essai d'histoire politique, Florilegium Marianum V, Mémoires de NABU 6, Paris, n. 29, p. 28

- 2 Comme Mari était la capitale d'un royaume du Moyen-Euphrate (site moderne de Tell Hariri), on pourrait s'attendre à de véritables archives « d'État », regroupant les documents nécessaires à la gestion politique et économique du royaume. En réalité, ces archives concernent les comptes personnels du roi, qui nous renseignent sur la façon dont le palais était administré et approvisionné en denrées et équipements divers, et sur la façon dont le personnel était entretenu. On distingue alors généralement les « archives vivantes » des « archives mortes » selon que les textes ont été accumulés et conservés, par exemple dans de grandes jarres, pour être utilisés jusqu'au dernier moment, ou bien mis au rebut par les administrateurs qui souhaitaient s'en débarrasser². À côté de ces documents retrouvés dans diverses salles du palais, on dispose également de pièces d'archives provenant des résidences de hauts fonctionnaires du palais, où habitaient leur famille et leur domesticité.
- 3 Bien qu'aucune synthèse sur les pratiques comptables à Mari n'existe pour l'instant, des commentaires sur la tenue des comptes et la gestion des archives accompagnent les éditions de plusieurs corpus, définis par le type de denrées dont on assurait la comptabilité, comme l'huile, le métal, la viande ou encore le vin. Les éditeurs ont en particulier cherché à établir une typologie de ces documents à partir de leur format et surtout de la terminologie administrative employée par les scribes. L'identification de mots « clefs » en langue sumérienne ou akkadienne – les deux principales langues employées dans les textes de cette période – a servi de critère pour classer ces textes en grandes catégories, qui comprennent les « bordereaux de réception », les « billets de dépense », les « memoranda » et les « récapitulatifs » enregistrant des opérations sur un ou plusieurs mois. Même si ce principe fondé sur des considérations terminologiques et lexicales facilite une première appréhension des documents, il n'en demeure pas moins

insuffisant lorsqu'il s'agit d'en réaliser une typologie plus fine, plus à même de correspondre aux catégories comptables des Anciens. Ce qui permet en réalité à l'historien de connaître le caractère de l'opération – entrée, sortie, achats de denrées dans le cadre du palais – est moins la nomenclature administrative que le contenu du document – types et quantités de produit, acteurs, lieux et événements... L'étude des pratiques comptables nous amène donc à nous intéresser, au-delà du formulaire, au contexte même de rédaction du document et aux modalités pratiques de l'opération. Un corpus récemment édité de 205 textes concernant la gestion du grain dans le palais de Mari sous le règne de Zimrî-Lîm (1775-1762 av. J.-C.) offre la possibilité de mieux appréhender ces activités humaines qui conditionnent la production des écrits comptables. *Écrire, compter, mesurer*³ représentent les facettes principales de cette comptabilité⁴.

1. Mesurer le grain

- 4 Malgré le caractère assez stéréotypé de ces documents comptables, les scribes n'explicitaient pas toujours le mode d'acquisition du grain pour les besoins du palais, car l'évocation d'une personne – marchand, administrateur, percepteur, intermédiaire... –, la mention d'une date précise ou d'un lieu suffisaient la plupart du temps, comme repères mnémotechniques, à rappeler au comptable le contexte de l'opération. La mise en série de ces documents ainsi que leur contextualisation permettent néanmoins d'identifier trois façons principales de s'approvisionner, que l'on retrouve dans plusieurs institutions de la même période en Mésopotamie : l'achat de grain à des marchands ou directement à des régions productrices, les taxes sur le profit agricole et le loyer en grain qui doit être versé par le locataire d'une prébende à son propriétaire (ici le Palais).
- 5 On pourrait penser que la quantité de grain sur laquelle portaient les termes de l'accord, qu'il soit de nature commercial ou fiscal, était rigoureusement celle exprimée sur le texte comptable, inscrite sur la première ligne. Une donnée chiffrée ne reflétait en réalité pas toujours le volume de grain reçu réellement par le palais lors d'une opération ; nous verrons en particulier plus bas que certains chiffres étaient à caractère prévisionnel, tenant compte de recettes non encore perçues. Lorsqu'il s'agissait bien de données effectives, enregistrées sur les petits bordereaux de réception de grain par les comptables, elles correspondaient au résultat d'une opération de mesure.
- 6 La question est alors de savoir à quel moment était effectuée la mesure du grain, et par conséquent, à quel moment était rédigé le document comptable enregistrant cette mesure. L'iconographie mésopotamienne, contrairement à celle de l'Égypte antique représentant des scènes très détaillées de mesures du grain, près des fleuves ou dans les greniers des palais, n'apporte malheureusement sur ce point aucune information utile. Plusieurs lettres paléobabyloniennes, issues de la correspondance entre marchands ou administrateurs, nous renseignent en revanche sur les contextes des pratiques de mesures et sur les personnes impliquées ; il semble que l'on ait mesuré le grain à chaque fois qu'il changeait de conditionnement pour son transport ou pour son stockage⁵. Cette opération était tout d'abord réalisée sur l'aire de battage, où l'on collectait le grain de la moisson et séparait le grain des épis d'orge ou de blé. Puis on le transportait sur des ânes et/ou par bateau jusqu'aux palais. La rentrée du grain dans les réserves, où il était stocké dans de grandes jarres ou dans des silos, donnait alors lieu à une contre-mesure, qui faisait apparaître parfois des différences avec les quantités attendues, en raison de pertes

occasionnées lors du transport, de la prise en compte d'impuretés – sable, déchets organiques – mêlées au grain, ou même dans certains cas de fraudes. Il n'est donc pas étonnant de constater, lors de pratiques de mesure concernant de grandes quantités de grain, la présence de véritables prud'hommes (*ebbum*) supervisant les diverses manipulations du produit, contrôlant les mesures et vérifiant d'éventuels calculs⁶. Lorsque l'orge ou le blé sortaient des entrepôts, pour la consommation ou le paiement en ration de certaines catégories de personnel, ils subissaient de même une nouvelle mesure garantissant la quantité perçue.

- 7 Les documents administratifs, contrairement aux lettres, sont avares d'informations sur les opérations de mesure. Plusieurs documents paléobabyloniens du Centre mésopotamien⁷, en particulier de la ville de Sippar, attestent l'emploi d'une « radouère » (⁸¹⁵*mêšequm* en akkadien), une baguette en bois pour enlever le « comble », c'est-à-dire le cône supérieur d'un volume de grain dans un sac ou une jarre afin d'effectuer une mesure « rase », une pratique attestée également à l'époque plus tardive dite médioassyrienne⁸ (dernier quart du II^e mil-lénaire av. J.-C.) et au Moyen Âge en Europe. Le corpus concernant le grain à Mari n'en fait pas état ; mais, comme nous l'avons vu, certaines pratiques relevaient de l'implicite dans le formulaire très concis des textes, et rien n'exclut l'usage de la radouère sur le Moyen-Euphrate, une région qui entretenait des échanges commerciaux réguliers avec la Mésopotamie. Tout au plus, les scribes exprimaient parfois qu'une quantité de grain était considérée « selon la mesure du marché » (*ina* 1 [ou 1 ½] gur [ou bán] *mahîrtim*), « selon la mesure (de la taxe) *šibšum* » (*ina* gur *šibšim*) ou « selon la mesure 'de référence' » (*ina* gur *kittim*).

Par exemple :

ARM XII 15

« 30 (unités de capacité) GUR de *burrum* (type d'orge ou de blé), selon la (mesure) GUR du marché ; reçu par (le fonctionnaire) Ilu-kân, d'auprès Etel-pî-šarrim, dans la maison de Mutu-Bisir ».

- 8 L'étude des contextes d'usage respectifs des trois expressions montre qu'elles ont été interprétées jusqu'à présent à tort comme des références à des étalons matériels utilisés lors des mesures. Elles relèvent en réalité purement de la nomenclature administrative, afin d'indiquer le mode d'acquisition du grain : par le commerce (mesure du marché), par une taxe sur le profit agricole (mesure de la taxe-*šibšum*) et par un loyer prélevé sur les agriculteurs exploitant les terres du palais (certainement la mesure « de référence »). On a donc affaire dans l'exemple du texte ARM XII 15 à deux registres comptables différents selon la façon d'exprimer les quantités de grain. Le premier terme GUR (dans « 30 GUR ») joue le rôle d'une simple unité de mesure qui permet d'exprimer la quantité, alors que le second (dans « selon la (mesure) GUR du marché ») renvoie à une information administrative concernant la provenance du grain. Les comptables pouvaient ainsi opérer une véritable traçabilité du grain circulant hors et dans le palais, en indiquant aussi bien les quantités mesurées à chaque étape, que la façon de les acquérir.
- 9 Pratiques de mesures et pratiques comptables interféraient donc dans la gestion au quotidien du grain. Les premières entraînaient la rédaction de documents comptables, qui enregistraient les quantités de produit et légitimaient ainsi les opérations de mesure, tandis que les secondes rendaient possibles des vérifications par les autorités palatiales

lors des contre-mesures. L'étude historique de cette relation entre pratiques d'écriture et pratiques de mesures met en effet en lumière des modes de raisonnements économiques dont les écrits comptables constituent à la fois une trace et un élément essentiel, et ouvre ainsi de nouveaux types de questionnements, qui peuvent susciter l'intérêt des anthropologues et des historiens des sciences et techniques : quels étaient les milieux de spécialistes mobilisés dans et « autour de » la tenue des comptes et dans quel cadre d'apprentissage acquéraient-ils leurs compétences ? Comment s'opérait la normalisation des écrits comptables pour rendre possible des synthèses, des vérifications et éventuellement des prévisions ? Je souhaite apporter dans ce qui suit quelques éléments de réflexion pour aborder ces deux vastes champs d'investigation, à partir des conceptions des Anciens eux-mêmes, mises en œuvre en particulier dans la façon dont ils écrivaient un compte.

2. Écrire un compte

- 10 Écrire un compte représentait, au delà du simple geste technique, un acte mobilisant plusieurs savoir-faire, dont la complexité variait selon le type de document produit. Les compétences sribales de base comprenaient, outre les règles fondamentales d'écriture et de syntaxe, ainsi que d'expression de la date sous la forme *ne varietur* mois / jour / année, une bonne connaissance des unités de capacité et de leur notation, afin d'exprimer les quantités de produit. Les scribes étaient alors en mesure d'écrire des petits bordereaux de réception, établis pendant une réception de grain et qui constituaient le type de document comptable le plus courant. Si on considère que plusieurs de ces textes étaient rédigés en moyenne par mois, en fonction des diverses opérations d'approvisionnement du Palais, on peut évaluer leur nombre sur les treize années du règne de Zimrî-Lîm à plusieurs centaines, dont seule une partie nous est parvenue. On doit en réalité distinguer, parmi ces bordereaux, ceux qui portaient l'empreinte du sceau cylindre d'un fonctionnaire, qui en garantissait le contenu, de ceux, copies des premiers, qui n'étaient pas scellés et qui n'apportaient aucune certification. Plusieurs « brouillons » pouvaient être ainsi réalisées, avant l'établissement du document qui faisait foi. Il existait alors un modèle type de bordereau, avec une nomenclature spécifique, qui offrait la possibilité d'enregistrer différents types d'information sur la nature et le contexte de l'opération.
- 11 Il se présentait de cette façon sur la tablette d'argile :

Quantités (exprimées en unités de capacité) de grain (orge, blé...) Réception (<i>namharti</i>) par un fonctionnaire
Contexte de la réception : La réception peut avoir eu lieu - auprès d'un individu - dans une « maison » - sur un stock - par l'intermédiaire d'un individu
Date : mois, jour et année

- 12 Malgré le style concis, avec l'emploi de mots clefs qui remplaçaient les phrases élaborées, et le format en apparence stéréotypé, les scribes faisaient parfois preuve d'une certaine liberté dans l'usage des règles d'écriture. Par exemple, la graphie de certains signes cunéiformes s'écarte parfois des usages traditionnels, traduisant probablement une forme de personnalisation. De même, l'expression akkadienne consacrée pour indiquer la « réception » du grain, *namharti*, est parfois remplacée par son équivalent sumérien *šu-ti-a*. Il ne s'agit pas là de coquetteries de scribes connaissant parfaitement les nomenclatures sumériennes et akkadiennes et qui emploieraient alternativement l'un ou l'autre terme mais d'habitudes propres, qui nous révèlent des mains différentes ; l'usage du terme sumérien est ainsi très certainement à attribuer aux femmes scribes responsables de la comptabilité des intendantes et des repas du roi (à propos de ces intendantes, voir N. Ziegler dans ce numéro).

Fig.2 : M.10310. Réception de 10 gur (1200 litres) d'orge par Ilu-kân, d'après de Etel-pî-šarrim. Le 24 du mois xi de l'année de règne de Zimrî-Lîm 8



Texte administratif de Mari (M.10310). Réception de 10 gur (1200 litres) d'orge par Ilu-kân, d'après de Etel-pî-šarrim. Le 24 du mois xi de l'année 8 du règne de Zimrî-Lîm

- 13 Les scribes pouvaient exprimer également de plusieurs manières les modalités de réception du grain. La comparaison d'un petit bordereau de réception et d'un petit récapitulatif sur plusieurs jours reprenant entre autres ce bordereau, est particulièrement éclairante sur ce point. Alors que le premier document indique que du grain a été réceptionné dans la « maison » d'un certain Sabîmum, le second mentionne simplement que le grain a été perçu d'auprès Sabîmum. Cette nuance est plus subtile qu'il n'y paraît. Le terme « maison » en akkadien, *bîtum*, est en effet polysémique et peut être compris au sens premier comme une habitation, un bâtiment, ou bien, au sens socio-économique, comme l'ensemble des biens matériels, alimentaires et humains dont

disposait un particulier ou dont était responsable un fonctionnaire. Comme son titre est mentionné dans d'autres documents administratifs, nous savons que Sabîmum était le responsable d'un quartier près d'une porte du Palais, où avaient lieu de nombreuses transactions et manipulations de denrées provenant de l'extérieur. Le sens à retenir ici pour l'akkadien *bîtum* est donc celui de « centre administratif », explicité sur le bordereau mais simplement évoqué sur le récapitulatif à travers le nom de son responsable, connu de l'administration. Cette interprétation ne vaut pas en revanche pour toutes les expressions du même type « dans la maison de + nom propre ». En effet, elles renvoyaient parfois au domaine agricole d'un propriétaire terrien, s'acquittant d'une taxe sous forme de grain ou vendant ses produits agricoles au Palais, ou encore à l'ensemble des biens (dont des quantités de grain) possédés par un fonctionnaire palatial, dont une partie était intégrée aux stocks du palais après son décès.

- 14 On s'aperçoit donc que derrière une même nomenclature comptable se dessinent des réalités administratives différentes, la seule indication véritable sur sa signification étant le nom de l'individu concerné : la mention d'un nom propre suffisait à faire connaître implicitement au comptable les informations sur la nature de l'opération. En cas d'homonymie ou d'ambiguïté, les scribes n'hésitaient d'ailleurs pas à rappeler la fonction ou le statut de l'individu délivrant le grain.
- 15 De manière générale, les « techniques textuelles »⁹ sur les documents comptables, même si elles obéissaient à des règles de rédaction, n'étaient pas pour autant figées. Des détails sur les contextes des opérations, concernant le lieu et les protagonistes et inscrits sur les bordereaux journaliers de réception de grain n'étaient par exemple pas systématiquement repris dans les récapitulatifs mensuels, et, réciproquement, des informations sur ce contexte (noms des protagonistes, lieu et nature de la transaction...), absentes sur les bordereaux, réapparaissaient sur certains récapitulatifs. Dans les cas où les scribes reprenaient bien les données chiffrées et contextuelles des petits comptes dans les récapitulatifs, on peut constater parfois de légères différences dans les quantités notées ou dans la façon d'orthographier certains termes ou anthroponymes. Ces phénomènes, souvent considérés comme marginaux par les éditeurs de textes et imputés à de simples erreurs de scribes, s'avèrent particulièrement intéressants à étudier, car ils offrent une clef de compréhension des procédés comptables. Le « statut de l'erreur » que les médiévistes ont déjà bien problématisé dans les études de diplomatique des documents, pose en effet une double question : les rédacteurs des récapitulatifs s'appuyaient-ils toujours sur l'ensemble des bordereaux qui concernaient la période d'exercice comptable et que l'administration avait scrupuleusement conservés, ou bien se fiaient-ils à des témoignages oraux des protagonistes des opérations ? A-t-on affaire à l'enregistrement de résultats effectifs ou bien à des données programmatiques ?
- 16 La réponse à la première question fait toujours l'objet de débat au sein de la communauté assyriologique. Alors que pour certains, les scribes n'étaient pas en mesure de retrouver tous les originaux, trop dispersés dans les archives du Palais, pour rédiger les récapitulatifs¹⁰, d'autres assurent qu'ils avaient bien sous les yeux l'ensemble des pièces comptables, lors de cette rédaction¹¹. S'il est vrai, dans la plupart des cas, que les rédacteurs des récapitulatifs concernant le grain ne reproduisaient pas de façon fidèle le contenu des bordereaux et pouvaient ajouter, compléter ou passer sous silence une information, cela ne signifiait pas pour autant que les originaux n'étaient pas à leur disposition. Par exemple, le fait que certains noms propres étaient parfois orthographiés différemment (phonétiquement ou de façon idéogrammatique) sur un bordereau et sur le

récapitulatif suggère que le premier était lu à haute voix devant le scribe qui le recopiait. Il faut, de plus, s'entendre sur ce que l'on nomme documents « originaux ». Dans certains cas, il était spécifié que le document récapitulant plusieurs opérations devait être confronté aux bordereaux de réception scellés, et donc certifiés par l'administration, afin d'en corriger ou compléter le contenu ; cela signifie donc qu'il avait été rédigé dans un premier temps à partir de témoignages oraux ou de duplicata à disposition. On ne détruisait d'ailleurs pas systématiquement ces derniers, puisque plusieurs dizaines nous en sont parvenues. Le rôle des duplicata dans cette comptabilité ne se limitait donc pas à celui de brouillons intermédiaires, destinés à rédiger un document abouti. Ils fonctionnaient comme de véritables pièces comptables, susceptibles d'être utilisés dans la rédaction des récapitulatifs, mais dont seuls les exemplaires scellés pouvaient servir de justificatifs. On ne peut donc distinguer de manière tranchée les écrits temporaires des écrits visant à une certaine permanence.

- 17 Considérer que seuls les documents scellés garantissaient la fiabilité des chiffres et des informations revient à raisonner en terme de données effectives enregistrées, et donc nous amène à la seconde question. Concernant la période dite d'Ur III, précédant l'époque paléobabylonienne (fin du III^e millénaire av. J.-C.), il est clair que les écrits comptables se sont développés moins pour un contrôle *a posteriori* que pour permettre des prévisions¹². Qu'en était-il des documents administratifs de Mari ? On a déjà prêté un caractère prévisionnel aux listes de rations, qui, une fois établies, pouvaient servir de prévisions pour la prochaine distribution puisque les effectifs du personnel du palais ne variaient guère d'un mois à un autre¹³. Mais peut-on trouver dans la comptabilité de Mari la trace de véritables données prévisionnelles et donc d'opérations administratives anticipées, en vue d'assurer l'approvisionnement constant du Palais en grain ?
- 18 La réponse à cette question nous oblige à reconsidérer le modèle pyramidal appliqué souvent actuellement à la comptabilité des Anciens et que l'on peut résumer ainsi : les éléments comptables de base établis lors des diverses manipulations du grain, les bordereaux, serviraient à rédiger les récapitulatifs des opérations sur une journée, qui eux-mêmes seraient repris dans des récapitulatifs mensuels, utilisés à leur tour pour composer les bilans sur plusieurs mois. Il faut en réalité éviter toute idée *a priori* sur la nature de ces pratiques et raisonnements économiques, et essayer de comprendre comment l'organisation de ces textes et contextes comptables rendait possibles la synthèse, la mise à jour, mais aussi la prévision, et ainsi réfléchir aux deux finalités de cette comptabilité : « tenir des comptes » et « rendre des comptes ».

3. Tenir et rendre des comptes

- 19 L'identification de petits corpus concernant les mêmes opérations sur le grain et la mise en ordre chronologique des textes qui les composent, permettent de dépasser la simple analyse terminologique et d'aborder la typologie complexe des documents comptables. Pour illustrer ce propos, nous prenons l'exemple de quatre documents, notés d'après leurs numéros d'édition FM XV n° 46, n° 58, n° 65 et n° 66. Bien qu'ils puissent être, à première vue, tous qualifiés de « récapitulatifs », comme ils reprennent diverses réceptions de grain par le Palais enregistrées sur des bordereaux, leurs formulaires diffèrent sensiblement. Un texte porte une date en partie cassée (le n° 65), deux une date partielle avec le jour et le mois (les n° 46 et n° 58) et un ne mentionne ni le mois, ni le jour, ni l'année (n° 66). Nous sommes néanmoins sûrs que ces quatre documents

recouvrent des opérations qui se sont déroulées entre le mois ix et xii de la 5^e année du règne de Zimrî-Lîm, car nous disposons des bordereaux qu'ils reprennent, qui, eux, sont datés avec précision (mois, jour et année). L'analyse de leur formulaire et des données chiffrées, dont certaines varient légèrement d'un document à un autre, permet de connaître dans quel ordre ils ont été écrits, et ainsi de mieux comprendre leur fonction dans le système de comptabilité du Palais.

- 20 La rédaction des n° 46 et n° 66 précède celle des n° 58 et n° 65. Le premier texte, le n° 46, qui porte des chiffres ronds concernant les quantités de grain, contrairement aux bordereaux de réception qu'il est censé reprendre, regroupe en réalité des estimations forfaitaires correspondant à une redevance qui devait être perçue dans différentes « maisons » (exploitations agricoles et structures administratives) en une journée. Le fonctionnaire en charge de cette perception avait certainement ce document en main, lorsqu'il a fait avec son équipe la tournée des « maisons » pour récupérer le grain. De la même façon, les quantités rondes et les informations vagues enregistrées sur le n° 66 s'opposent aux indications détaillées des bordereaux ; par exemple, le premier évoque un achat de grain à des marchands de la ville d'Imâr, alors que les seconds précisent le nom de la personne qui a délivré le grain, un agent commercial. Les n° 46 et n° 66 énumèrent donc des opérations programmées, comprenant des estimations de redevance et des achats envisagés. Une fois ces opérations terminées et certifiées sur les bordereaux qui donnent avec précision leur date, les véritables récapitulatifs n° 58 et n° 65, concernant les données effectives, ont été établis. Les scribes commençaient par rédiger des récapitulatifs mensuels, comme le n° 58 enregistrant les opérations du 16 / mois x au 16 / mois xi, qui ont servi par la suite à composer le n° 65 qui concernait une période de plusieurs mois. On est donc amené à distinguer des *états prévisionnels de recettes*, des *bordereaux de réception*, des *récapitulatifs de réceptions intermédiaires* et des *récapitulatifs de réceptions finals*. L'étude d'autres petits corpus dans les archives sur le grain, selon ce même principe de contextualisation et de comparaisons des données chiffrées et informatives, offre la possibilité d'enrichir cette typologie : il existait des *aide-mémoire*, précisant les lieux où devait être reçu le grain, des *récapitulatifs de dépenses intermédiaires* et des *récapitulatifs de réceptions finals*, concernant le grain et d'autres denrées délivrées aux intendantes des cuisines, qui préparaient les repas du roi et du personnel palatial.
- 21 Comme une partie de ces documents intégrait des données prévisionnelles (estimations forfaitaires ou montages d'opérations commerciales), il nous faut dépasser la simple dialectique dépenses / recettes, à l'origine de l'*opinio communis* selon laquelle les institutions (Palais ou Temples) de l'époque paléobabylonienne comptabilisaient uniquement les biens qu'ils possédaient en propre et inventoriaient l'état réel de leurs stocks. Il semble en fait plus juste de parler d'« actif » et de « passif » afin de souligner que la comptabilité du grain à Mari s'appuyait à la fois sur l'effectif (état réel des stocks) et sur le programmatique (estimations à moyen ou long terme). Deux textes provenant de la ville de Sippar dans le Centre mésopotamien révèlent que ces pratiques devaient très certainement s'étendre à d'autres régions que le Moyen-Euphrate¹⁴. Du grain stocké dans les entrepôts palatiaux, sous le contrôle d'un agent commercial, est en effet prêté à des particuliers alors que le volume total des stocks, enregistré après ces opérations, reste paradoxalement inchangé. Cela signifie donc soit qu'il était prévu qu'une quantité déterminée de grain pouvait à tout moment être retirée par le débiteur dans l'entrepôt, soit que ce grain avait bien été livré matériellement, mais que l'état des réserves de

l'entrepôt tenait compte du fait qu'il devait être rendu, lors du remboursement de la dette, et donc ne laissait pas apparaître la diminution de volume.

- 22 Dans tous les cas, il s'agit bien de raisonnements économiques fondés sur le calcul de l'actif et du passif, dont la différence permet d'obtenir le « solde » pour le bilan comptable. La nomenclature administrative disposait d'ailleurs d'un terme pour désigner ce résultat, *bašitum*, dont l'interprétation est parfois ambiguë, puisqu'il peut être traduit au sens premier par « ce qui est disponible », renvoyant ainsi à l'état réel du stock. Des documents spécifiques, mettant en regard le total des réceptions (l'actif) et le total des dépenses (passif) de grain sur une période déterminée (que la comptabilité moderne qualifie de « période d'exécution comptable »), ont néanmoins clairement pour vocation d'aider à obtenir le *bašitum* qui reflète alors moins les denrées disponibles au sens pratique, que le résultat d'un calcul. Ces bilans comptables étaient établis lors de l'apurement des comptes, le *nipiš nikkassî*, qui étaient réalisés au moins une fois par an dans la « maison de l'administration » du Palais. Les scribes produisaient à cette occasion de véritables *notifications de bilan comptable*, datées au jour, au mois et à l'année et spécifiant le nouveau solde qui intégrait le solde précédent, sur la base de ce qu'ils nommaient « les informations inscrites sur les tablettes scellées pendant un an », et donc de pièces justificatives (fig. 2).

Fig. 3 : M.10596. Notification de bilan comptable. Apurement de comptes d'Ilu-kân portant sur 887 gur 9 silà de petits pois, tenant compte d'un solde ancien, pour un an.



Texte administratif de Mari (M.10596). Notification de bilan comptable. Apurement de comptes d'Ilu-kân portant sur 887 gur 9 silà de petits pois, tenant compte d'un solde ancien, pour un an

- 23 La mise en série de plusieurs documents montre plus précisément que les bilans comptables pouvaient être rédigés non pas nécessairement à partir de l'ensemble des simples bordereaux scrupuleusement conservés et dont les totaux auraient tous été

additionnés, mais de façon cumulative, à partir des données des mois précédents auxquelles on a ajouté les nouvelles données du mois en cours. Ce principe suppose que les comptables n'avaient pas, *a priori*, déterminé une période précise pour laquelle ils devaient établir un récapitulatif, mais plutôt que cette période avait été choisie *a posteriori*, ce qui nécessitait de s'appuyer sur des récapitulatifs mensuels voire des récapitulatifs sur plusieurs mois déjà établis auparavant.

- 24 Nous avons évoqué jusqu'à présent essentiellement les procédés mis à l'œuvre dans l'écriture des comptes ; nous nous intéressons maintenant aux acteurs impliqués, dont le rôle doit nécessairement être pris en considération pour dresser une image d'ensemble de la comptabilité du grain à Mari. La tenue des comptes était assurée par des scribes de l'administration, dont les noms n'apparaissent pas dans les textes. Tout au plus apprend-on, sur un récapitulatif de réceptions de grain sur six mois, que la rédaction d'un tel document relevait du « service de Sîn-iddinam », un des chefs des archives du palais (*šandabakkum*). Un nom revient en revanche sur presque tous les documents concernant la gestion du grain : celui d'Ilu-kân, chef du service des intendantes du palais. Ce service avait en charge l'approvisionnement en grain, provenant des récoltes, des redevances de particuliers ou des opérations commerciales, ainsi que sa redistribution dans le palais pour sa transformation en produits consommables (pains, gâteaux et plats divers...). On qualifie d'ailleurs souvent le corpus sur le grain à Mari des « archives d'Ilu-kân », dans le sens où il fait référence aux activités de ce dernier sur les treize années du règne de Zimri-Lîm, plutôt que dans celui où il constituerait un ensemble de documents comptables rédigés et conservés dans un même lieu par le fonctionnaire. Ces documents ont été en effet retrouvés dans deux salles différentes du palais, respectivement à l'entrée de la « maison » des intendantes et dans la zone des cuisines, près du lieu des banquets royaux. L'intervention du service d'Ilu-kân dans la rédaction des documents comptables devait d'ailleurs se limiter aux bordereaux de réceptions ou de dépenses, indiquant des opérations effectives, qui constituent les seules pièces comptables, dans l'ensemble de la documentation, sur lesquelles on a retrouvé le sceau du fonctionnaire ; si l'établissement en amont des données prévisionnelles relevait probablement également de ce service, à même de connaître les besoins alimentaires du Palais, la réalisation des récapitulatifs et des notifications comptables à partir des bordereaux était assignée aux experts comptables du service de Sîn-iddinam, afin de procéder à l'apurement des comptes dans la maison de l'administration.
- 25 Outre les noms des personnes, responsables de services administratifs, chefs d'exploitation agricoles ou marchands qui délivraient le grain à Ilu-kân, on trouve parfois sur les documents comptables ceux d'autres protagonistes de l'opération, qualifiés de GÌR, un terme sumérien signifiant au sens propre « pied » mais que l'on traduit dans le contexte administratif par « intermédiaire ». On a affaire de nouveau à un terme administratif qui recouvre, comme le terme *bîtum*, des réalités pratiques différentes, que seul le nom même de l'individu rappelait aux scribes ; GÌR pouvait désigner aussi bien des « transporteurs », des « convoyeurs », qui organisaient le transport du grain par bateau sur l'Euphrate, ou l'acheminaient entre les différents services du palais, que des « percepteurs » de taxes sous forme de grain ou des « administrateurs » du palais. L'apurement des comptes impliquait sous la mention GÌR également des personnes, dont le rôle consistait à rassembler et fournir des documents justificatifs concernant la gestion du grain pour les calculs et les vérifications. Le point commun entre tous les GÌR est en fait la reconnaissance par l'administration de leur responsabilité dans l'opération, quelle

qu'elle soit ; il leur incombait dans la plupart des cas de récupérer (et probablement de rédiger) les documents comptables témoignant de l'opération dont ils étaient responsables (transport, perception de taxe, opération administrative...) et on sait que les comptes ne pouvaient être achevés tant que l'on ne possédait pas ces documents, pour les confronter à ceux indiquant les opérations prévisionnelles.

- 26 De façon générale, cette notion de responsabilité devant l'autorité royale est centrale dans la façon de « tenir les comptes » et surtout de « rendre des comptes » dans l'administration de Mari. La relation des fonctionnaires au pouvoir se caractérisait par un système de prestations et de contre-prestations ; si le roi les nommait et garantissait la pérennité de leurs fonctions et des droits conférés par leur statut, il leur appartenait de montrer leur fidélité et de prouver leur compétences pour la charge qui leur était assignée. La responsabilité du comptable reposait alors certainement moins sur la fiabilité de ses comptes, comme semblent le montrer les différences chiffrées repérées entre les billets et les récapitulatifs, que sur sa capacité à obtenir l'équilibre des comptes et réaliser un bon bilan comptable à la fin de l'année. Tout arriéré (*ribbatum* en akkadien et *lá-u* en sumérien) dans la gestion des stocks était en effet clairement pointé du doigt, à charge du responsable de pouvoir le combler rapidement. Lors de l'apurement des comptes concernant le grain, Ilu-kân devait alors certainement produire des pièces à conviction pour vérifier le calcul de l'actif et du passif, afin d'établir le bilan comptable, qui engageait sa propre responsabilité devant le roi, comme le montre clairement l'expression consacrée dans les notifications finales, portant sur le « bilan comptable d'Ilu-kân ». Comme certains documents révèlent que les comptes avaient lieu « devant les dieux », il est fort probable que cet engagement moral s'accompagnait d'une prestation de serments, selon le même procédé que celui mieux connu de l'entrée en fonction du personnel palatial¹⁵. La principale préoccupation dans la comptabilité du grain à Mari résidait donc dans la possibilité d'identifier les différents acteurs des opérations administratives, à tous les niveaux. Ce n'est donc pas les écrits comptables qui s'organisaient selon un modèle pyramidal, comme l'a montré plus haut la diversité typologique des documents, mais les responsabilités des personnages impliqués, allant des simples particuliers qui délivraient le grain, jusqu'à Ilu-kân au sommet de la structure administrative, en passant par les divers « intermédiaires », transporteurs, marchands, administrateurs...

Conclusion

- 27 *Écrire, compter, mesurer*. La tenue des comptes concernant la gestion du grain dans le palais de Mari faisait appel à plusieurs pratiques, dans et à côté des textes, qu'il nous faut aller chercher au-delà des informations laconiques et austères des formulaires. Les scribes ne décrivaient pas, par exemple, la façon dont on réalisait les opérations de mesure et de contre-mesure de grain mais se contentaient d'enregistrer les résultats en unités de capacité. Il leur importait surtout de connaître, à côté des quantités, la provenance du produit et le responsable administratif qui l'avait réceptionné. Les modalités d'acquisition, que se soit par le marché, le système de redevances ou le transfert d'une réserve à une autre, pouvaient, ou non, être explicitées. On pourrait alors penser que certains scribes étaient plus méticuleux que d'autres ; en réalité, les noms mêmes des protagonistes enregistrés dans les textes suffisaient le plus souvent à transmettre

implicitement ces informations, puisque les comptables savaient de qui il s'agissait et quel était le rôle de chacun dans l'approvisionnement en grain.

- 28 Les écrits comptables ne visaient cependant pas uniquement à garder la trace d'une réception ou d'une dépense. Ils servaient de moyens de contrôle pour l'autorité royale, devant laquelle le fonctionnaire devait rendre des comptes et justifier de la bonne gestion des stocks de denrées qui lui avaient été confiés lors de l'apurement des comptes, une fois par an. La préoccupation majeure était alors moins de connaître l'état réel des stocks que d'être sûr de pouvoir approvisionner régulièrement le Palais, afin d'éviter des ruptures de stock. On établissait à cette fin de petits états prévisionnels, qui rappelaient par exemple les montants en grain dus par des particuliers au palais ou le montage d'opérations commerciales. Après la moisson de printemps, ces données programmatiques étaient confrontées aux données effectives, c'est-à-dire aux quantités réellement perçues par le Palais et les éventuels manques à gagner devenaient des arriérés pour les débiteurs concernés. Ce type de comptabilité s'appuyait donc sur le calcul d'actifs et de passifs, plus complexe qu'un compte portant sur des recettes et des dépenses, puisqu'il intégrait des estimations forfaitaires dans le cadre des redevances ou des dettes devant être perçues par le Palais. En ce sens, les scribes produisaient de véritables écritures comptables, prenant en considération prévisions, estimations, résultats antérieurs et opérations réelles. Ce constat ouvre de nouvelles perspectives de recherche dans l'étude des comptabilités de l'époque paléobabylonienne ; au delà des simples informations sur la gestion des denrées et des données chiffrées que l'on interprète traditionnellement comme l'enregistrement brut et objectif de réalités économiques, se dessine un ensemble de savoir-faire complexes et de rationalités pratiques mobilisés pour répondre aux véritables préoccupations des Anciens, qui demande à être étudié de façon approfondie.

NOTES

1. Les documents comptables de Mari ont été essentiellement publiés dans les séries *Archives Royales de Mari* (vol. VII, IX, XI, XII, XVIII, XIX, XXI à XXV, XXX à XXXII) et *Florilegium Marianum* (vol. III, IV, X à XII). De nombreux textes administratifs de Mari et d'autres sites paléobabyloniens ont été intégrés dans le corpus numérique en ligne ARCHIBAB (sous la direction de Dominique Charpin) sur <http://www.archibab.fr/>.

2. Selon les expressions choisies par D. Charpin (Charpin, D., « L'historien face aux archives paléobabyloniennes », in H. D. Baker, B. Janković et M. Jursa (éds.) *Too much data ? Generalizations and Model-building in Ancient Economic History on the Basis of Large Corpora of Documentary Evidence*, AOAT, Münster (à paraître en version anglaise ; la version française est accessible sur <http://www.digitorient.com>), 2009, p. 15.

3. Le titre de cet article a été choisi en référence à l'ouvrage Coquery, N., Menant, F. & Weber, F. (éds.), *Écrire, Compter, Mesurer : vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, 2006, qui prône une approche pluridisciplinaire pour étudier les pratiques comptables et les raisonnements à caractère économique.

4. Chambon, G., *Les archives d'Ilu-kân : gestion et comptabilité du grain dans le palais de Mari*, *Florilegium Marianum* XV, Paris, 2016.

5. Voir l'article à paraître de Chambon, G., Marti, L. & Pommerening T. « Specified grain measures in Ancient Near East: different standards or administrative operations (2nd Mill. B.C)? » in G. Chambon & A. Otto (eds.) *Weights and Measures as a Window on Ancient Near Eastern Societies*, Série Subartu, 2016.
6. Chambon, G., « Les *mâdidum* et le commerce du grain sur l'Euphrate », *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie* 105, 2011/1, p. 193-198.
7. Veenhof, K. R. « *sagilla* = *saggilû* », in J.M. Durand & J.R. Kupper (éds.), *Miscellanea Babylonica, Mélanges offerts à Maurice Birot*, Paris, p. 285-306.
8. Voir l'article à paraître de Postgate, N., « On some Middle Assyrian Metrological Points », in G. Chambon & A. Otto (eds.) *Weights and Measures as a Window on Ancient Near Eastern Societies*, Série Subartu, 2016.
9. Je reprends ici l'expression et le sens proposé par Chemla, K. « Écritures pratiques et histoire des sciences », in Coquery, N., Menant, F. & Weber, F. (éds.), *Écrire, Compter, Mesurer : vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, 2006, p. 265-275.
10. Sasson, J. « Accounting discrepancies in the Mari NĪ.GUB [NĪG.DU] texts », in Mél. Kraus, Leyde, 1982, p. 326-341.
11. Charpin, D. « L'historien face aux archives paléobabyloniennes », in H. D. Baker, B. Janković et M. Jursa (éds.) *Too much data? Generalizations and Model-Building in Ancient Economic History on the Basis of Large Corpora of Documentary Evidence*, AOAT, Münster (à paraître en version anglaise ; la version française est accessible sur <http://www.digitorient.com>, 2009), p. 19.
12. Wilcke, C., *Zeitschrift zur Assyriologie* 60, 1970, p. 166.
13. Charpin, D., « L'historien face aux archives paléobabyloniennes », p. 19.
14. Voir la note dans *NABU* 2015/4 de Thibaud Nicolas, « La prise en compte d'actifs comptables dans les archives de l'entrepôt du *kârum* de Sippar ».
15. Voir les remarques de Durand, J.-M., *Documents épistolaires du Palais de Mari*, Tome I, *LAPO* 16, Paris, p. 33.

RÉSUMÉS

Plusieurs milliers de documents comptables de la période paléobabylonienne (env. 1800-1600 av. J.-C.) ont été retrouvés dans le palais de Mari, et environ 6 000 d'entre eux publiés. Cette étude de cas concerne un administrateur palatial, *Ilu-kân*, dont le nom apparaît sur un peu plus de 200 textes administratifs. Il était responsable des réceptions de grain pour le Palais. Ce corpus offre l'opportunité d'étudier la signification exacte et l'importance de la terminologie administrative, ainsi que les informations (détaillées ou non) sur la transaction, pour une meilleure compréhension des pratiques comptables. Cette relation complexe entre mesures, procédures administratives et enregistrement des données concerne à la fois la culture matérielle et la culture scribale, dans leur contexte social.

In the palace of Mari, many thousands of accounting texts from the Old Babylonian Period (c. 1850–1600 BC) were excavated and over 6000 of them were published. This case study is related to a Mari official, *Ilu-kân*, whose name appears in ca. 200 administrative documents. He was the person responsible for receiving deliveries of grain to the Palace. This corpus offers the opportunity to investigate the exact meaning and the importance of administrative terms and (detailed or not detailed) information about the transaction for the study of accounting practices.

This complex relationship between measuring, administrative procedures and recording concerns both *material* and *scribal* cultures, within their social context.

Mehrere tausend Rechnungsdokumente des altbabylonischen Zeitalters (etwa 1800-1600 v. Chr.) wurden im Palast von Mari gefunden, und ungefähr sechstausend von ihnen sind veröffentlicht. Diese Fallstudie betrifft einen Palastverwalter, Ilu-kân, dessen Name auf etwas mehr als zweihundert Verwaltungstexten erscheint. Er war für die Getreideeinnahmen des Palasts verantwortlich. Dieses Korpus bietet die Gelegenheit, die genaue Bedeutung und die Wichtigkeit der verwaltungstechnischen Terminologie, sowie die mehr oder weniger detaillierten Informationen zu den Transaktionen zu untersuchen, um so ein besseres Verständnis für die konkrete Rechnungspraxis zu bekommen. Diese komplexe Beziehung zwischen Maßen, administrativen Prozeduren und der Aufzeichnung von Daten betrifft sowohl die materielle, als auch die schriftliche Kultur in ihrem sozialen Kontext.

Se han encontrado miles de documentos contables de la época paleobabilónica (hacia 1800-1600 a.C.) en el palacio de Mari y se han publicado unos 6000. Este estudio de caso se centra en un administrador palaciego, Ilu-kân, cuyo nombre aparece en algo más de 200 textos administrativos. Era responsable de recibir el grano destinado al Palacio. Este corpus permite estudiar el significado exacto y la importancia de la terminología administrativa, así como las informaciones (pormenorizadas o no) sobre la transacción, facilitando una mejor comprensión de las prácticas contables. Esta relación compleja entre medidas, procedimientos administrativos y registro de la información concierne a la vez a la cultura material y a la cultura de los escribas, en su contexto social.

INDEX

Mots-clés : comptabilité, tenir des comptes, Proche-Orient, cunéiforme, Mari

Palabras claves : contabilidad, teneduría de cuentas, Próximo Oriente, cuneiforme, Mari

Keywords : accounting, bookkeeping, Ancient Near East, cuneiform, Mari

Schlüsselwörter : rechnungswesen, kontenführung, naher und mittlerer Osten, Keilschrift, Mari.

AUTEUR

GRÉGORY CHAMBON

Maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale

Directeur d'études à l'EHESS, équipe AnHIMA (en cours de nomination)

gregory.chambon@ehess.fr